

EXAMEN ACCÉLÉRÉ DU PLAN 2014

Nouer une relation avec les peuples autochtones et s'informer avant d'agir



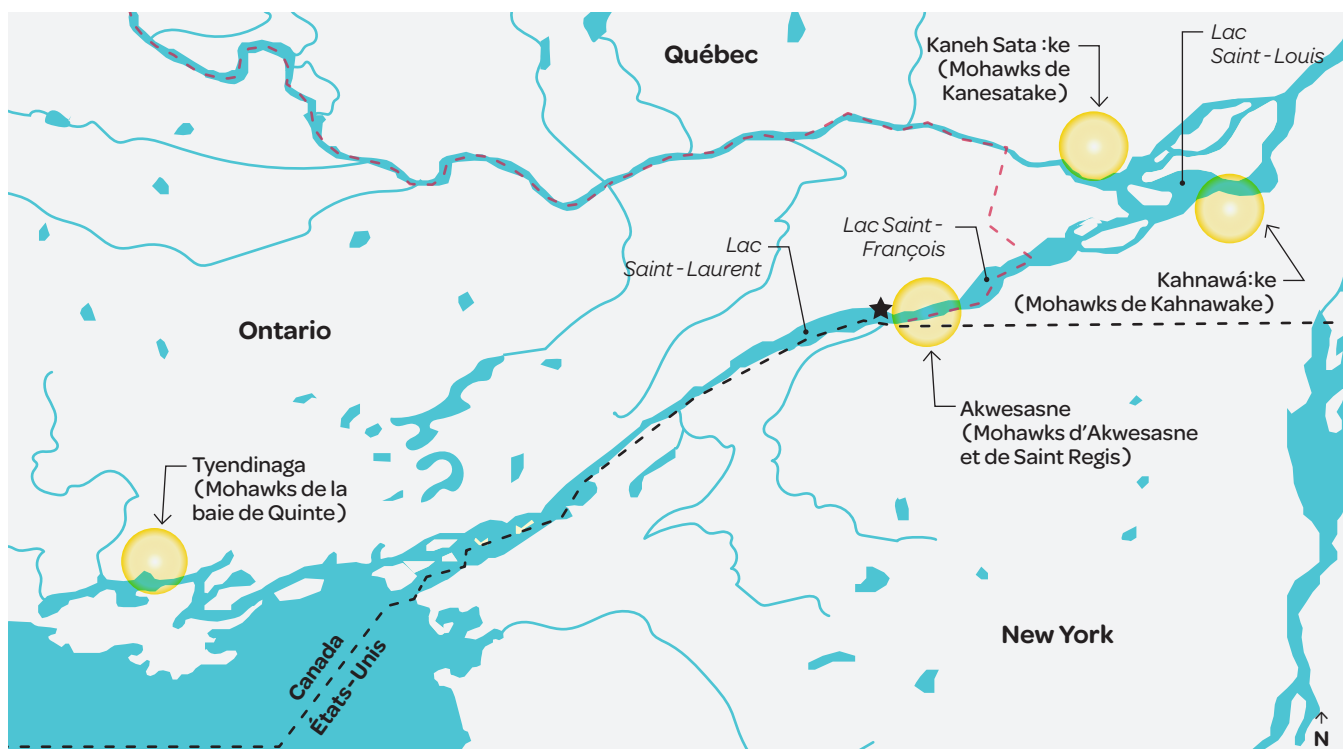
« L'eau n'est pas une ressource; c'est une source de vie. »

En février 2020, la Commission mixte internationale (CMI), l'organisation binationale créée en vertu du Traité relatif aux eaux limitrophes conclu en 1909 entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, a demandé l'examen accéléré du Plan 2014 portant sur la gestion du débit de sortie du lac Ontario. Cet examen est effectué par le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint Laurent, communément appelé le Comité GAGL, qui doit adopter une approche de gestion adaptative pour l'examen continu des plans de régularisation du débit.

La Commission mixte internationale (CMI) et le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent respectent les droits des Autochtones, reconnaissent la diversité autochtone et visent à assurer la pleine participation des Nations autochtones et l'intégration de leurs connaissances et de leurs points de vue dans le processus de gestion adaptative, dans un esprit de réconciliation. Le Comité GAGL tient à établir une relation avec les communautés autochtones et s'informer auprès d'elles avant d'agir. Il a organisé des séances d'écoute des Premières Nations, des Métis et des nations tribales afin d'élaborer un processus de planification de la gestion adaptative qui soit inclusif, engagé et transparent. Il a invité les collectivités autochtones à participer à la création d'un outil d'aide à la décision qui relie la gestion des fluctuations du niveau de l'eau aux valeurs et aux droits culturels en favorisant une collaboration unissant ces deux perspectives.



Le Comité GAGL
cherche à créer un
processus ouvert,
réfléchi et soutenu pour
mobiliser les commu-
nautés autochtones afin
d'intégrer leur culture,
leur contexte et leurs
droits au processus de
gestion adaptative.



Territoires autochtones reconnus par le gouvernement fédéral situés sur les rives du lac Ontario ou du fleuve Saint-Laurent

- Territoires autochtones reconnus par le gouvernement fédéral ★ Barrage Moses - Saunders
- Frontière provinciale - - - Frontière internationale

Notre approche

S’inspirant du modèle efficace de mobilisation des Autochtones appelé RESPECT®, le Comité GLAM a lancé une invitation à 23 Premières Nations, nations tribales, nations métisses, collectifs et organisations autochtones qui vivent sur les rives ou maintiennent des droits ancestraux ou issus de traités le long des rives. Il s’agit de 13 Premières Nations, cinq nations tribales, deux collectifs autochtones, deux nations métisses et une organisation autochtone de marcheurs pour l’eau.

Intitulées *Planter une relation et apprendre vers l’action avec les communautés autochtones : Une demande de séance d’écoute*, ces séances se sont déroulées dans un esprit ouvert. Elles débutaient par la reconnaissance des terres ancestrales, puis on présentait le comité GAGL et un animateur dirigeait la conversation sur cinq grands thèmes :

1. Répercussions subies sur les terres et dans les territoires;
2. Maintien des pratiques et des traditions culturelles;
3. Capacité et ressources générées par la fluctuation du niveau d’eau;
4. Établissement et maintien des relations;
5. Possibilités de partage des données.



Développement des relations en 2021

Depuis le mois d’août 2021, 83 % des communautés autochtones ont répondu à l’invitation et 48 % ont participé à des séances d’écoute. Treize séances d’écoute ont eu lieu entre août 2021 et mars 2022. Il y a eu une représentation égale entre les communautés autochtones qui sont directement touchées par la fluctuation des niveaux d’eau et celles qui maintiennent des droits ancestraux ou issus de traités vivant le long des rives.

Prochaines étapes - Commentaires initiaux

1. Il faut renforcer les relations, les capacités et le financement

Les nations autochtones veulent que nous écoutions leurs suggestions, que nous agissions, que nous apportions des changements significatifs et que quelqu'un les représente à la table. Ils veulent que nous créions un espace éthique en renforçant les capacités de la CMI et du comité GAGL et celles des communautés autochtones.

2. Il faut intégrer les connaissances autochtones à la science occidentale pour protéger les rives et l'eau

Les nations autochtones recommandent que nous appliquions l'approche de la roue médicinale en traitant le bassin hydrographique afin de mieux équilibrer l'ensemble du réseau. Elles nous recommandent de créer des zones tampons pour protéger les berges et les zones sensibles et d'élaborer des indicateurs culturels pour orienter la prise des décisions sur la gestion adaptative.

3. Communications et échange des données

Les nations autochtones souhaitent que nous les tenions au courant en leur envoyant des courriels trimestriels, en affichant des questionnaires en ligne, en organisant des webinaires et des réunions virtuelles et en publiant des bulletins d'information. Elles souhaitent également échanger les données conformément aux principes de PCAP®, explorer la création d'une plateforme d'échange collaboratif et participer plus activement à la collecte et à l'échange des données.

D'autres renseignements suivront...

Veuillez consulter le rapport sur la phase 1. Nous publierons un résumé plus détaillé des séances d'écoute auprès des Autochtones plus tard en 2022.

Les impacts de la fluctuation du niveau d'eau et du débit sortant du barrage Moses Saunders que subissent les communautés autochtones sont résumés ci-dessous. Nous présenterons plus de détails sur ces messages clés dans notre prochain rapport.

- **L'eau est notre médecine** et notre esprit; nous ne nous dissociions pas de notre relation avec l'eau; l'eau, c'est nous. Les décisions des scientifiques entravent nos activités traditionnelles; nous y perdons nos terres, notre culture, notre histoire et de nombreuses espèces animales.
- **Nous considérons le barrage** comme une forme de violence environnementale.
- **La fluctuation du niveau d'eau** viole nos droits, parce qu'elle cause des dommages à des maisons, à des infrastructures, à l'environnement et aux lieux de sépulture des communautés autochtones; dans certains cas, la crue dure des mois avant de se résorber; dans d'autres cas, l'érosion et la navigation commerciale nous font perdre des terres chaque année, et nous ne recevons pas de soutien.
- **La fluctuation du niveau d'eau** cause de l'érosion en produisant des tourbières flottantes, de la pollution, la perte d'habitats, des changements de température et elle favorise les espèces envahissantes, ce qui entraîne de multiples impacts sur les terres, les plantes et les animaux. Ces impacts entravent l'exercice des droits traditionnels; la perte de terres humides réduit considérablement la récolte à des fins médicinales.
- **Les épisodes de crue causent** des répercussions générationnelles. En effet, les communautés autochtones se retrouvent dans un état d'urgence prolongé lorsque les inondations les empêchent de rester dans leurs maisons. Dans d'autres cas, les gens n'ont plus d'accès aux rives, ce qui entrave le transfert du savoir traditionnel, et les jeunes ne reçoivent pas les connaissances traditionnelles nécessaires pour vivre de la terre.
- **Ces épisodes posent de graves risques** à la santé publique, parce que l'eau potable est contaminée par le reflux dans les puits et par le débordement des fosses septiques ainsi que par la pollution et par le ruissellement agricole. Il y a aussi les déversements de navires commerciaux en période de crue. Nos gens refusent de cueillir des plantes médicinales et de manger du poisson à cause de cette pollution.